

les cahiers

du développement social urbain

**Les acteurs de la prévention
de la délinquance :
les anti-héros du quotidien**



éditorial

Animateurs de quartiers, médiateurs, éducateurs, policiers nationaux et municipaux, coordonnateurs CLSPD¹, personnel de l'Éducation nationale, travailleurs sociaux, élus de proximité, agents de l'État, bailleurs, artistes, habitants engagés... cette liste non exhaustive témoigne de la diversité des acteurs potentiellement impliqués dans le champ de la prévention de la délinquance. Fournir un espace d'expression et donner à voir les actions conduites par ces anti-héros du quotidien, qui œuvrent souvent dans l'ombre, tel fut notre choix pour ce numéro.

Quarante ans après « l'été chaud » de 1981, qui a démarré dans le quartier des Minguettes à Vénissieux, il nous semblait symboliquement important de consacrer, en 2021, un numéro des *cahiers du DSU* au thème de la délinquance. Depuis la création de la revue, quatre numéros des *cahiers* ont été consacrés aux questions d'insécurité, de délinquance et/ou de prévention. Ont été successivement traités la montée de l'insécurité et des violences dans les banlieues, la co-production de la sécurité, les méthodes et outils en matière de prévention de la délinquance et les relations entre politique de la ville et prévention de la délinquance². Un peu plus de dix ans après le dernier numéro sur ce thème, nous faisons le constat que si le sujet est toujours d'actualité, il est toujours aussi délicat à traiter. En effet, la prévention de la délinquance est un sujet complexe, souvent méconnu, aux contours mouvants et mal définis, et qui suscite aussi encore bien des interrogations parmi les acteurs de terrain, tout en constituant un enjeu politique inflammable notamment en période pré-électorale.

La prévention en tension entre sécuritaire et éducatif

La prévention de la délinquance est aujourd'hui régulièrement associée à la tranquillité publique, la sécurité, voire à la lutte contre la radicalisation avec lesquelles elle présente pourtant des différences substantielles et dont la confusion brouille l'intelligibilité de l'action et rend difficile le positionnement des différents acteurs qui peuvent en être partie prenante.

Essentiellement arrimée au partenariat État-collectivités dans le cadre des CLSPD-CISPD (contrats locaux et intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance), elle fait l'objet d'une stratégie nationale de prévention de la délinquance³ pour la période 2020-2024 qui précise, en 40 mesures, les orientations du gouvernement sur quatre axes : la prévention des jeunes, la protection des personnes vulnérables, l'implication de la population et la gouvernance territoriale. Bien qu'il soit prévu « une déclinaison territoriale par les préfets afin d'en assurer la mise en œuvre opérationnelle », il apparaît que la marge de manœuvre des collectivités locales est étroitement encadrée dans un processus qui complexifie la mise en avant des priorités locales spécifiques.

En outre, le contexte institutionnel actuel semble laisser plus d'espace à une conception éducative et sociale de la prévention de la délinquance. Après le plan pauvreté (2018) qui avait entre autres répondu aux difficultés des 18-25 ans par la création de postes d'éducateurs de prévention spécialisée, le dernier Comité interministériel des villes⁴ a aussi annoncé le renforcement de la présence adulte dans les quartiers prioritaires avec 300 médiateurs formés et 300 éducateurs de prévention spécialisée pour lutter contre les trafics de stupéfiants, l'augmentation du traitement pénal de la petite délinquance, le soutien à la prévention des risques de dérives radicales et séparatistes et la mise en place de mesures pour améliorer les relations police-population.

Ces initiatives seraient-elles l'illustration d'une évolution des réponses éducatives et sociales plus en phase avec les demandes des populations et des intervenants de proximité ? Ou une manœuvre pour en même temps conforter une approche sécuritaire dont certains redoutent l'hégémonie ?

La prévention est l'affaire de tous !

Dans ce contexte politique et institutionnel soumis à de constantes variations, nous avons souhaité centrer ce numéro sur la prévention de la délinquance vue d'en bas. De façon plus précise, nous nous sommes intéressés à la continuité des actions conduites localement avec des financements incertains, au travail des acteurs du quotidien, à leurs missions, leurs rôles, leurs difficultés mais aussi à leurs réussites. Leur efficacité d'ensemble dépend de leur coordination et de leur complémentarité mais à partir de missions, de métiers et d'institutions très différenciés, voire concurrents. Ce numéro a été pensé et construit grâce aux conseils avisés des membres du comité d'orientation (voir liste ci-contre) et de Gilbert Berlioz, consultant qui nous a accompagnés tout au long de son élaboration. C'est donc collectivement qu'avec ce numéro, nous souhaitons rendre visibles les acteurs de la prévention de la délinquance, comprendre les systèmes d'organisation à l'œuvre localement, valoriser des démarches et des actions conduites en Auvergne-Rhône-Alpes et confronter les points de vue.

Pour ce faire, nous avons articulé ce numéro autour de deux parties : la première intitulée « La délinquance tombe le masque » consiste à décrire et analyser quelles sont les principales évolutions de la délinquance ces dernières années ; évolutions qui touchent toute la société française sur l'ensemble du territoire et présentent des particularités dans les quartiers populaires. C'est à partir de regards croisés d'acteurs aussi différents que le monde de la recherche, la PJJ, l'Éducation nationale, l'institution judiciaire ou le milieu associatif que cette partie a été construite. Elle aurait pu facilement être élargie à bien d'autres acteurs. Nous regrettons sincèrement que nos sollicitations en direction de la police nationale n'aient pas été suivies d'effets. Son point de vue manque dans ce numéro alors qu'il s'agit d'un acteur-clé non seulement de la lutte contre la délinquance mais aussi de sa prévention, comme de nombreux exemples de terrain pourraient en attester.

Dans la deuxième partie, nous avons montré la nécessité mais aussi les difficultés de travailler collectivement autour de la prévention de la délinquance dans les quartiers politique de la ville. Les témoignages et les actions conduites confirment le fait que le partenariat est un élément majeur dans la lutte contre la délinquance... sous certaines conditions. Ce partenariat est un travail en lui-même qui nécessite méthodes, moyens et engagements. Il ressort des entretiens avec tous les professionnels rencontrés comme une condition essentielle de la réussite en matière de prévention de la délinquance.

Nous espérons, avec ce numéro, avoir contribué à fournir une vision objective et apaisée sur un sujet compliqué et pourtant central pour le bien-vivre dans les quartiers politique de la ville. ●

Frédérique Bourgeois et Gilbert Berlioz

Nous tenons à remercier chaleureusement David Desaleux, photographe, et l'équipe du Lien Théâtre – tout particulièrement Anne-Pascale, Camille, Kevin, Mathéo et Melissa – pour la séance photo réalisée à la MJC de la Duchère qui a permis d'illustrer avec humour ce numéro sur un sujet pourtant sensible.

1. Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.

2. *Les cahiers du DSU*, n° 3, mars 1994 ; n° 22, mars 1999 ; n° 38, automne 2003 ; n° 52, 2^e semestre 2010.

3. Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, *La stratégie nationale de prévention de la délinquance 2020-2024*, 2 tomes, 2020.

4. CIV, Dossier de presse, 29 janvier 2021.

*Les membres du comité
d'orientation du présent
numéro sont :*

*Dominique Bion, directeur
prévention tranquillité
publique et coordonnateur
CLSPDR, Ville de
Chambéry*

*Peggy Blond, directrice
adjoind de la direction
sports, jeunesse, familles,
Ville de Vénissieux*

*Thibault Blum, référent
laïcité-citoyenneté,
direction territoriale PJJ
Rhône-Ain*

*Rémi Martel, chef de
service, Fondation AJD
Maurice Gounon*

*Mustafa Mounsif, chef
adjoind du bureau de
la sécurité intérieure,
Préfecture de l'Ain*

*Marie-Alexandra Raude,
responsable adjoind de
pôle sécurité, Ville d'Oullins*

*Laure Tourez, chargée
de mission prévention-
citoyenneté, Ville de
Villefranche-sur-Saône*

sommaire

Les acteurs de la prévention de la délinquance : les anti-héros du quotidien

éditorial , Frédérique Bourgeois et Gilbert Berlioz	1
--	---

première partie

La délinquance tombe le masque	5
Violences, délinquances : quelles caractéristiques dans les quartiers populaires ? Gilbert Berlioz et Frédérique Bourgeois	6
Les mots, notions et concepts de la prévention de la délinquance , Gilbert Berlioz	8
Évolution de la délinquance : regard d'un professionnel de la Justice , Thibault Blum	9
Délinquance des jeunes : la faute aux réseaux sociaux ? Eddie Javelle	10
Face au cyberharcèlement, la réponse du collègue Jean Moulin , Alexis Vallon	12
Les bandes de jeunes : analyse socio-historique d'un phénomène , Sami Zegnani	13
« Maldonne » : du sentiment d'injustice aux parcours de délinquance dans les « quartiers » , Éric Marlière	16
Rendre la justice en temps de Covid , Éric Vaillant	18
La longue construction de la politique de prévention de la délinquance , Patricia Boudou	20

deuxième partie

Pour lutter contre la délinquance, travaillons ensemble	23
S'adapter au contexte local : la déclinaison de la stratégie nationale de prévention de la délinquance dans l'Ain , Catherine Sarlandie de La Robertie	24
La tranquillité pour tous : une priorité à Clermont-Ferrand , Jérôme Godard	26
Coordonneurs de CLSPD : des femmes et des hommes de l'ombre , Dominique Bion, Juliette Garnier, Stéphanie Laakairi Dondard et Laure Tourez	28
La prévention de la délinquance : quelle place dans les parcours de formation ? Éric Irles et Daniel Lepecq	32
Du partage raisonné des informations nominatives , Rémi Seux	34
La chaîne des acteurs de la prévention à l'expérience du territoire , Gilbert Berlioz	36
Quand les dispositifs de la prévention de la délinquance financent le théâtre , Anne-Pascale Paris	40
PoliCité, un projet participatif pour améliorer les relations entre Police et populations , Hélène Balazard et Anaïk Purenne	42
Les ateliers de tranquillité publique de proximité à Chambéry , Dominique Bion	44
Les bailleurs sociaux face aux défis de la tranquillité-sûreté résidentielle , Marie-Claire Obled	46

Bibliographie

Muriel Salort	47
---------------------	----

Violences, délinquances : quelles caractéristiques dans les quartiers populaires ?

Rodéos, voitures brûlées, trafic de stupéfiants, affrontements avec les forces de l'ordre... autant de faits délictueux associés aux quartiers populaires, comme une réputation indélébile dont les origines remonteraient à l'été 1981, avec les émeutes urbaines des Minguettes, à Vénissieux. Quarante années après, quelle est la situation dans les quartiers ? Quelles sont les manifestations de la violence et de la délinquance dans ces territoires ?

Les émeutes urbaines des Minguettes de juillet 1981 ont marqué un tournant dans l'histoire des représentations des quartiers populaires et des jeunes qui les habitent. Ils apparaissent alors comme les nouvelles classes dangereuses menaçant l'équilibre de l'ordre social et sont peu à peu pris dans des processus de ghettoïsation (voire de « séparatisme social »¹), malgré la mise en place de nouvelles politiques publiques dont la politique de la ville et la prévention de la délinquance ont été les fers de lance.

L'insécurité, composante du sentiment de relégation

En dépit du travail accompli, l'insécurité est au cœur des difficultés du vivre-ensemble dans les quartiers en politique de la ville et explique, pour une bonne part, leur faible attractivité². Bien sûr ce n'est pas la seule cause : l'absence de travail touchant tout particulièrement les moins de 25 ans, le durcissement des processus d'exclusion sociale, de ségrégation urbaine et de discrimination ethnique, ont aussi leur importance. Mais il faut se rendre à l'évidence, l'ambiance dans les quartiers ne s'est pas améliorée tant les foyers de tensions et de conflits y sont fréquents et les régulations difficiles à opérer.

Sur le terrain, les témoignages³ se multiplient de toutes parts pour illustrer dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville une qualité de vie souvent dégradée par la délinquance, la généralisation des incivilités⁴, le sentiment de peur des habitants face aux violences du quotidien et la banalisation de l'économie parallèle qui s'est durablement installée dans de nombreux secteurs.

Ainsi, selon le rapport 2019 de l'ONPV⁵, « les habitants de QPV sont moins satisfaits de leur cadre de vie que les habitants des autres quartiers des unités urbaines englobantes. 42% d'entre eux jugent que leur quartier n'est pas sûr et seuls 24% le trouvent tout à fait agréable à vivre alors que cette proportion s'élève à 58% dans les autres quartiers. Ils sont aussi plus concernés par les nuisances liées à la vente ou à la consommation de drogues dans le quartier. Les préoccupations des habitants des QPV concernant leur quartier sont, par conséquent, davantage que pour les habitants des autres quartiers des unités urbaines englobantes, la délinquance (55% contre 23%), le bruit (50% contre 27%) et l'environnement dégradé, mal entretenu ou sale (46% contre 20%) ». La conjugaison de ces phénomènes génère un sentiment d'abandon et de vulnérabilité chez les habitants.

La délinquance est là

Sur le plan de l'observation et de l'analyse, nombreuses sont les études et publications qui témoignent de ces tensions sécuritaires. Récemment, l'Agence nationale de la cohésion des territoires⁶ a produit un état des lieux sans appel. Selon ce dernier, dans les quartiers prioritaires, la délinquance enregistrée apparaît plus forte qu'ailleurs notamment en matière d'atteinte aux biens et aux personnes. Le sentiment d'insécurité aussi, puisque « *1/3 des habitants constatent la présence de personnes hostiles aux abords de leurs immeubles (13% ailleurs), 1/3 ont été inquiétés au cours des 12 derniers mois par des groupes délinquants qui sont à l'origine de trafics de drogues (13% ailleurs), plus de la moitié estiment que leur quartier est concerné par la délinquance (23% ailleurs). Et 27% renoncent à sortir seuls de chez eux en raison de la présence de groupes aux abords de leur domicile (11% ailleurs)* ».

De plus, les quartiers ne sont pas hermétiques aux évolutions générales de la délinquance telles que les rixes sur fond de réseaux sociaux, le cyberharcèlement (qui concernerait un million de jeunes par an), les nouvelles formes de prostitution ou encore le rajeunissement des auteurs de violence, dénoncés récemment par Christian Gravel⁷, secrétaire général du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, qui sont encore peu étudiées.

La situation n'est pas bonne. Cette contreperformance de l'action publique dans les territoires prioritaires s'explique de plusieurs manières. La principale réside probablement dans la tentation à vouloir réduire à sa dimension sécuritaire un mouvement complexe où se mêlent impasses économiques, relégation territoriale, besoin de reconnaissance sociale, défi aux valeurs républicaines et frisson de la transgression. Dans un tel contexte, les jeunes ont toujours été perçus comme des adversaires et non comme des interlocuteurs ou des ressources possibles pour l'action publique. De plus, la prise en main de la prévention de la délinquance par le ministère de l'Intérieur via le Fonds interministériel de prévention de la délin-

quance et de la radicalisation l'a progressivement éloignée des acteurs de proximité de la politique de la ville et des actions socio-éducatives qui sont vigilants à ne pas être assimilés à des agents de la répression, ceux-ci ayant une mauvaise image dans les quartiers.

Avec un recul de quarante années, et bien qu'elles n'aient pas démerité, on peut interroger les limites des politiques territorialisées confrontées à des problèmes transversaux. En effet, si le système scolaire ne parvient pas à se réinventer pour assurer une vraie égalité des chances, si la richesse ne se partage pas mieux, si les perspectives d'améliorer sa situation par le travail restent durablement bouchées pour les jeunes, ces quartiers ne peuvent tenir par la seule force des politiques publiques et des interventions policières et judiciaires. ●

Gilbert Berlioz
et Frédérique Bourgeois

1. Éric Maurin, *Le ghetto français, enquête sur le séparatisme social*, Seuil 2004.

2. Cour des comptes, *L'évaluation de l'attractivité des quartiers prioritaires*, décembre 2020. <https://www.ccomptes.fr>

3. Sans parler des productions artistiques (films, vidéos, musique, danse) donnant à voir des figures symbolisées de « la vie des quartiers » qui font aussi partie de la problématique de la délinquance, de ses représentations et de ses ambiguïtés.

4. « ... les incivilités, ou désordres en public, en souillant l'espace urbain, annulent l'idée même d'un monde commun à partager (...). Elles sapent l'idée de citoyenneté et la confiance dans les institutions publiques. » S Roché, *Tolérance zéro ? Incivilités et insécurité*, Odile Jacob, 2002.

5. *Bien vivre dans les quartiers prioritaires*, Synthèse du rapport 2019 de l'ONPV, p. 21

6. *Guide sur la sécurité dans la politique de la ville à l'attention des élus et des acteurs locaux*, ANCT, mai 2021.

7. « Les élus doivent être sensibilisés aux nouvelles formes de délinquance », *La gazette des communes*, 6 décembre 2021.

Face au cyberharcèlement, la réponse du collège Jean Moulin

Un quart des collégiens aurait été victime de cyberharcèlement, selon la Mission d'information harcèlement scolaire et cyberharcèlement du Sénat qui appelle, dans son rapport¹, à ériger le phénomène en « grande cause nationale 2022-2023 ». Car malgré dix ans de politique volontariste de l'Éducation nationale et un large panel d'instruments pour lutter contre le phénomène, celui-ci reste un fléau. Comment, sur le terrain, les équipes se saisissent-elles de la problématique ? Illustration avec Alexis Vallon, principal du collège Jean Moulin à Villefranche-sur-Saône depuis 2018.

Q Comment se caractérise le cyberharcèlement ?

C'est « un acte agressif, intentionnel, perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime »². Ses formes les plus répandues au sein de notre établissement sont les insultes et moqueries ainsi que la propagation de rumeurs via les réseaux sociaux, TikTok et Snapchat principalement. Par ailleurs, on observe récemment une hausse du cyberharcèlement à connotation sexuelle. Comparé à d'autres formes de harcèlement scolaire, le cyberharcèlement est plus insidieux, plus complexe ; le lien avec l'école est plus ténu. Si l'origine est numérique, les impacts sont palpables dans l'ambiance générale : ce qui se passe en ligne finit toujours par se répercuter dans le réel.

Q Généralisation du Programme national pHARe, relance du programme « Sentinelles et Référénts[©] »... les mesures prises par l'Éducation nationale sont plurielles. Au sein de votre établissement, quelle est la politique en matière de lutte contre le harcèlement ?

Suivant les préconisations de Éric Debarbieux³, nous avons fait de la lutte contre le harcèlement scolaire un travail d'équipe. Ainsi, de septembre 2019 à janvier 2020, l'ensemble du personnel a travaillé à l'élaboration d'un protocole autour du harcèlement. La question

initiale de cette production collaborative était : que puis-je faire en tant que professionnel du collège, quel que soit mon poste, en matière d'accompagnement d'élèves en souffrance relationnelle ? Le mot « harcèlement » n'apparaît volontairement pas afin de prendre en compte les différents gradients du phénomène. Nous avons particulièrement approfondi la question de la détection à travers le repérage des signaux faibles. Le protocole qui a abouti est souple et constitué de trois étapes : la prévention (qui fait quoi, où, quand et comment ?), la détection et le traitement. Sur ce dernier point, nous voulons être dans le « gagnant-gagnant » avec la réparation de la victime ainsi que celle du harceleur (réparation de ses erreurs).

Q Comment prévenez-vous le cyberharcèlement ?

Nous mettons en place chaque année différentes actions de prévention : travail sur la notion de consentement, intervention de l'association Lien théâtre⁴, ou encore des actions en partenariat avec le CLSPD à l'instar du projet « Soyons tous des cybercitoyens » actuellement en cours.

Q Face à un cas avéré de cyberharcèlement, quelle(s) réponse(s) apportez-vous ?

Ce qui est compliqué, c'est que nous n'avons pas la main pour mettre fin au cyberharcèlement puisqu'il se passe en ligne. Nous agissons en lien avec le service social de l'académie, avec le procureur de la République, le commissariat et la maison des adolescents de Villefranche qui assure une mission d'aide aux victimes.

Depuis 2013, le ministère a clarifié le cadre disciplinaire du cyberharcèlement. Si la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion, nous privilégions les mesures de responsabilisation, tel le module de sensibilisation aux risques et conséquences des actes de cyberharcèlement mis en place dans le cadre d'une convention signée en mai 2021 avec la Ville. ●

Alexis Vallon

¹ *Harcèlement scolaire et cyberharcèlement : mobilisation générale pour mieux prévenir, détecter et traiter*, Rapport d'information du 22 septembre 2021.

² D'après le site www.nonauharcèlement.education.gouv.fr

³ Ancien président-fondateur de l'Observatoire international de la violence à l'école.

⁴ Voir article d'Anne-Pascale Paris, pp. 40-41.

S'adapter au contexte local :

la déclinaison de la stratégie nationale de prévention de la délinquance dans l'Ain

Attendue depuis plusieurs années, la nouvelle stratégie nationale de prévention de la délinquance a été officialisée en décembre 2020. Cette feuille de route pose les jalons d'une politique nationale que doivent s'approprier localement tous les acteurs concernés. En effet, les déclinaisons territoriales de la stratégie nationale doivent tenir compte des spécificités et des réalités de terrain. Catherine Sarlandie de La Robertie, préfète de l'Ain, présente les grands axes de la stratégie nationale et comment celle-ci a été déployée dans le département.

La sécurité des biens et des personnes relève incontestablement des missions régaliennes de l'État et, par conséquent, plusieurs politiques publiques s'y intéressent à travers un arsenal législatif et institutionnel. Cependant, la répression ne peut revêtir un sens sans la prévention. C'est ainsi que la stratégie nationale de prévention de la délinquance 2020-2024¹ se veut très ambitieuse. Elle fixe les actions prioritaires à mener à travers quatre objectifs :

- 1.** la prévention de la délinquance des plus jeunes, avant l'âge de 12 ans, par la mobilisation plus systématique des familles et la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et d'éducation contre les nouvelles formes de délinquance, comme la cyber-délinquance ;
- 2.** la protection, le plus en amont possible, des personnes vulnérables et des victimes, qu'il s'agisse des personnes âgées, en situation de handicap, des victimes de violences conjugales ou des mineurs. Leur accompagnement sera notamment renforcé par l'accélération du déploiement des intervenants sociaux en commissariat et en gendarmerie (ISCG) ;
- 3.** une implication plus forte de la population et de la société civile dans la conception des actions de prévention de la délinquance et de production de la tranquillité publique. La population sera ainsi

davantage consultée afin de construire, de faire vivre et d'évaluer les dispositifs permettant une meilleure sécurisation de l'espace public ;

- 4.** une gouvernance locale renouvelée et efficace, garantie par une plus grande adaptation des outils et des moyens à chaque territoire et davantage de coordination entre les différents acteurs engagés dans la lutte contre la délinquance (préfet, autorité judiciaire, maire, président d'intercommunalité, association, etc.).

Cette stratégie nationale a vocation à s'appliquer sur l'ensemble du territoire de la République, en laissant cependant une large place à l'initiative locale et à l'expérimentation.

Une méthode collaborative pour élaborer le plan départemental

Aussi, afin de décliner cette stratégie au niveau départemental, l'ensemble des partenaires publics et associatifs du département de l'Ain a été réuni le 14 octobre 2020, à l'initiative de la préfecture, aux côtés du procureur de la République, du président du Conseil départemental de l'Ain et du président de l'Association des maires de France dans l'Ain (AMF), dans un esprit collaboratif.

Pour assurer une concertation aussi large que possible des acteurs intéressés par le sujet, des groupes de travail ont été constitués, correspondant aux quatre axes identifiés par la stratégie nationale. Afin de concrétiser la formulation « *le couple maire/préfet* », utilisée par le président de la République, chaque groupe a été animé par un binôme composé d'un.e sous-préfet.ète et d'un.e maire, en associant les acteurs institutionnels et associatifs concernés.

Les quatre axes qui composent le plan départemental de l'Ain reprennent ceux de la stratégie nationale : jeunes et parentalité ; aller vers les personnes vulnérables ; citoyenneté et nouvelles technologies ; une gouvernance locale renouvelée et efficace.

Le plan départemental a été signé le 29 mars 2021 au centre social et culturel de Bellignat, en présence de jeunes, autour d'un projet culturel lancé par le centre au profit de la commune. Ce choix symbolise la forte volonté d'inscrire le plan départemental de prévention de la délinquance de l'Ain dans son paysage territorial immédiat.

C'est aussi cette dynamique qui a guidé la mise en œuvre des actions accompagnées financièrement, à travers deux appels à projets (Mildeca² et FIPDR³). La rédaction des cahiers des charges s'est inspirée principalement des besoins identifiés dans le cadre de la stratégie départementale de prévention de la délinquance. Les actions ont été sélectionnées en concertation avec les services de l'État, les collectivités et les institutions qui participent à la politique publique de prévention de la délinquance. En 2021, 45 projets ont été subventionnés pour un montant total de 350 000 euros.

Un accompagnement renforcé des collectivités locales

Par ailleurs, au-delà de l'aspect financier, il a été jugé utile d'apporter un soutien en ingénierie territoriale aux collectivités pour développer une culture de la prévention de la délinquance dans les territoires. Ainsi, les services de l'État ont conçu

une stratégie de communication et de soutien aux partenaires qui se matérialise par :

- des interventions auprès des instances intercommunales, telles que les CISPD⁴, afin d'expliquer la stratégie départementale de prévention de la délinquance et d'exposer les outils adaptés à chaque territoire. Par exemple, un accompagnement a été réalisé dans la mise en place de chartes d'échange d'informations, dans l'instauration de la procédure de la transaction pénale ou encore dans la procédure relative au rappel à l'ordre entre les mains des élus ;

- des interventions à la demande des moyennes et petites communes qui souhaitent mettre en place un CLSPD⁵ ou un simple conseil des droits et devoirs des familles. Cet accompagnement s'avère indispensable face à l'évolution législative qui implique notamment l'obligation d'installer un CLSPD dans les communes de plus de 5 000 habitants⁶.

L'ensemble des partenaires dans l'Ain, que ce soit la société civile, les élus, les forces de l'ordre ou encore l'autorité judiciaire, se sont pleinement appropriés le plan départemental de prévention de la délinquance. Plusieurs actions ont déjà vu le jour au profit des jeunes et des personnes vulnérables, notamment sur la prévention de la délinquance primaire et l'accompagnement des victimes et auteurs de violences intrafamiliales. ●

Catherine Sarlandie de La Robertie

1. *Stratégie nationale de prévention de la délinquance 2020-2024*. Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, 2 tomes, 2020.

2. Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives.

3. Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation.


4. Conseils intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance.

5. Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.

6. Article 72 de la loi du 25 mai 2021 pour une sécurité globale préservant les libertés (art L 132-4 du code de la sécurité intérieure).

bibliographie

Pour aller plus loin...

Les ressources recensées dans ces pages sont consultables à Labo Cités ou téléchargeables  sur notre base de données documentaire : <http://cosoter-ressources.info>

Délinquance, insécurité

Une plus forte concentration de personnes mises en cause dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Service statistique ministériel de la sécurité intérieure. *Interstats Analyse* n°30, décembre 2020

Dans les quartiers politique de la ville, les atteintes aux personnes et aux biens enregistrées par les forces de sécurité sont, en moyenne, plus présentes qu'ailleurs, et le sentiment d'insécurité y est plus fréquemment déclaré par les habitants.

Enquête nationale sur la qualité du lien entre la population et les forces de sécurité intérieure

Université Savoie Mont-Blanc, mars 2020, 46 p.

Cette enquête réalisée auprès d'un panel de personnes demeurant en milieu urbain, périurbain ou rural est riche d'enseignements sur la perception que les personnes interrogées ont des forces de l'ordre, de leur action tout comme sur leurs attentes vis-à-vis d'elles.

J. de Maillard, C. Gayet,
S. Roché et M. Zagrodzki

Les relations entre la population et les forces de l'ordre. Un état des lieux en France

in *Bien vivre dans les quartiers populaires. Rapport 2019 de l'Observatoire national de la politique de la ville*. ONPV, 2020, pp. 88-121

Ce chapitre explore les travaux menés en France sur les relations entre la

population et les forces de police et notamment sur les contrôles d'identité, une pratique au cœur des malentendus et des tensions dans les relations police-population.

Éric Marlière

Banlieues sous tensions : insurrections ouvrières, révoltes urbaines, nouvelles radicalités

L'Harmattan, 2019, 120 p.

Cet ouvrage retrace l'évolution des conflits entre les habitants d'un quartier populaire de la banlieue nord de Paris et les institutions depuis la période de l'entre-deux-guerres. En appréhendant les modes de vie et les représentations sociales de la jeunesse de ce quartier, on comprend mieux les stratégies de survie mises en œuvre et aussi les formes de résistance face aux institutions.

Gilbert Berlioz

Les rixes entre jeunes : continuité et mutation des pratiques de socialisation à travers la violence en groupe

Mission métropolitaine (75/93) de prévention des conduites à risques, mai 2019, 5 p.

Cet article définit les rixes entre jeunes, le lien entre les nouveaux modes de socialisation des jeunes et les rixes, et revient sur leur nécessaire prise en compte dans les agendas politiques des collectivités et de l'État.

Pascal Vallet

Malaise dans le quartier. De quoi le sentiment d'insécurité est-il le symptôme ?

Espaces et sociétés n°176-177, 2019/1-2, pp. 117-136

En s'appuyant sur les résultats d'une enquête réalisée à Montreynaud, un quartier de Saint-Étienne classé en zone de sécurité prioritaire, cet article analyse le sentiment d'insécurité éprouvé par trois types d'habitants : les propriétaires qui se sentent « piégés », les locataires exaspérés par les incivilités et les mères inquiètes pour leurs enfants.

Xavier de Larminat

Sociologie de la déviance : des théories du passage à l'acte à la déviance comme processus

SES-ENS, article publié le 29 juillet 2017 sur le site de l'ENS Lyon

L'auteur retrace les grandes perspectives d'analyse sociologique de la déviance.

Acteurs et métiers

Virginie Malochet

La police de sécurité du quotidien sous l'angle des partenariats locaux. Regards croisés sur une réforme à portée variable

Institut Paris Région, juin 2021, 76 p.

Cette étude interroge la mise en œuvre et la portée de la police de sécurité du quotidien sous l'angle des partenariats locaux, l'objectif étant d'apprécier les initiatives notables en la matière, les difficultés et les limites rencontrées, mais aussi la perception qu'en ont à la fois les policiers, les gendarmes et les acteurs locaux.

...

•••  **Travail de rue.**
Témoignages de la prévention spécialisée du Codase

Codase, juin 2021, 48 p.

Ce livret compile les témoignages des éducateurs du service de prévention spécialisée du Codase à Grenoble. Ils racontent les moments qu'ils ont vécus lors de leur travail de rue dans les quartiers pendant et après les périodes de confinement.

Policiers et éducateurs.
Meilleurs ennemis

Lien social n°1283, 2020/20

Ce dossier analyse les relations entre policiers et éducateurs qui exercent dans les quartiers populaires.

Prévention spécialisée.
La rue désertée ?

Lien social n°1267, 2020/4

Ce dossier fait un point sur la place de la prévention spécialisée, dont les postes sont souvent dévolus aux seuls quartiers de la politique de la ville depuis ces dernières années.

Centre social Georges Levy

Policité. De la confrontation à la confiance

École nationale des travaux publics de l'État, 2019, 56 p.

Cette bande dessinée aborde la question des relations conflictuelles entre jeunes et forces de l'ordre dans les quartiers populaires. Réalisée dans le cadre d'une recherche-action impliquant des jeunes de Vaulx-en-Velin, elle montre les raisons de ces tensions et propose des moyens d'améliorer la situation des habitants et des professionnels.

Patricia Boudou
et Serge Colombié

Prévenir la délinquance :
guide du coordonnateur
CLSPD/CISPD

Territorial éditions, dossier d'experts, 2016, 122 p.

Ce guide explicite le rôle et les missions du coordonnateur CLSPD, acteur incontournable de la prévention de la délinquance, mais aussi les qualités et compétences requises pour l'exercer. Il apporte toutes les notions et concepts clés pour aider à la mise en œuvre de la coordination de prévention de la délinquance et de son évaluation.

Didier Fassin

La force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers

Éditions du Seuil, 2015, 408 p.

Quels sont les rapports entre les forces de l'ordre et les habitants des banlieues ? L'auteur, qui a partagé pendant deux ans le quotidien d'une brigade anti-criminalité de la région parisienne, raconte le désœuvrement et l'ennui des patrouilles, la pression du chiffre et les doutes sur le métier, les formes invisibles de violence et les manifestations méconnues des discriminations. Il dévoile aussi l'exception sécuritaire à laquelle sont soumises les cités.

Guides et textes nationaux

 **Guide sur la sécurité dans la politique de la ville**

ANCT, mai 2021, 78 p.

Ce guide est un outil concret d'accompagnement des acteurs locaux et des élus dans le développement et la mise en œuvre de leur stratégie pour contrer l'insécurité dont souffrent les habitants des quartiers politiques de la ville. Il recense les dispositifs et outils mis à leur disposition, et met en exergue des initiatives locales emblématiques.

 **Avis sur les rapports entre police et population : rétablir la confiance entre la police et la population**

Journal officiel n° 0045 du 21 février 2021

La Commission nationale consultative des droits de l'Homme adresse une vingtaine de recommandations aux pouvoirs publics afin de réformer « structurellement » les forces de gendarmerie et de police nationale, et « plus particulièrement » cette dernière.


Stéphane Peu
et Rémy Rebeyrotte

 **Mission « flash » sur l'évolution et l'amélioration des conseils de sécurité et de prévention de la délinquance**

Commission des lois de l'Assemblée nationale, décembre 2020, 13 p.

Ce rapport dresse un bilan des CSPD au regard des objectifs qui leur sont assi-

gnés et fait des propositions d'évolution, en se basant sur des expériences qui fonctionnent.

 **Stratégie nationale de prévention de la délinquance 2020-2024**

Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, 2 tomes, 2020

Cette stratégie propose 40 mesures pour dynamiser la politique de prévention de la délinquance.

Sur le web

Le Secrétariat général du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation

<https://www.cipdr.gouv.fr/>

Interstats

Publications du service statistique ministériel de la sécurité intérieure

<https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Actualites>

Forum français pour la sécurité urbaine

<https://ffsu.org>

Muriel Salort

Le centre de ressources Labo Cités

est un espace d'informations, d'échanges et de qualification pour les acteurs de la politique de la ville intervenant en Auvergne-Rhône-Alpes : professionnels, élus, institutionnels, partenaires locaux, réseaux associatifs, chercheurs, formateurs, conseillers citoyens...

Nos missions

Contribuer à l'animation de réseaux d'acteurs

- Des groupes de travail
 - thématiques
 - fonctionnels
 - territoriaux
- Des séminaires
- Des conférences
- Des ateliers d'échanges d'expériences

Accompagner la montée en compétences des acteurs

- Des espaces de travail collectifs
 - cycles de qualification
 - journées régionales
 - sessions de formation
- Le service « questions/réponses »
grâce auquel nous répondons à vos demandes individuelles

Capitaliser et diffuser la connaissance et les expériences

- Des publications
 - *les cahiers du développement social urbain*
 - *les Échos* de Labo Cités
 - lettres d'informations
- Des vidéos
- Le centre de documentation et sa base en ligne cosoter-ressources.info
- Des revues de presse en ligne www.scoop.it
- Les réseaux sociaux twitter et facebook

4 raisons pour adhérer à Labo Cités ?

- 1 Soutenir le développement de l'association et marquer son attachement aux enjeux du développement solidaire de nos villes
- 2 Bénéficier des services, du savoir-faire de Labo Cités :
 - Réception gratuite de la revue semestrielle *les cahiers du développement social urbain*
 - Accès à tous les cahiers du développement social urbain en version numérique
 - Espace adhérent du site internet
 - Accès prioritaire aux journées et à des tarifs préférentiels
 - Service documentaire à votre disposition, avec le prêt d'ouvrages et la sélection documentaire mensuelle
 - Accès à la fonction de conseil et de mise en relation avec des personnes ressources, en appui à vos projets locaux
- 3 Profiter du potentiel du réseau de Labo Cités, pour faciliter vos contacts et échanges entre acteurs
- 4 Participer à la définition des orientations de l'association : vous êtes un relais privilégié pour ajuster nos propositions

Barème des adhésions

Consultez le site :
www.labo-cites.org

**Faites l'acquisition
des cahiers du
développement social
urbain**

**Abonnement pour un an,
soit 2 numéros :
30 € (frais de port compris)**

**Prix au numéro :
17 € (frais de port compris)**

Pour tout renseignement :
secretariat@labo-cites.org

**Retrouvez les
articles des cahiers du
développement social
urbain**

www.cairn.info

**LABO
CITES**

centre de ressources
politique de la ville
Auvergne-Rhône-Alpes

4 rue de Narvik, 69008 Lyon - Tél. 04 78 77 01 43

Mail : secretariat@labo-cites.org - Site Internet : www.labo-cites.org